

# Quelques rappels



## DEBROUSSAILLAGE

Le débroussaillage n'est pas juste une obligation parmi d'autres : on protège SA maison et soi-même d'un risque extérieur, ne pas le faire avant le 30 juin, c'est se mettre en danger.

## ARROSAGE

Ce dernier est limité en période de sécheresse.



## NUISANCES SONORES

Respecter votre voisinage lors des travaux de bricolage, jardinage, réception de vos amis et écoute de musique.



## EMPLOI DU FEU

Celui-ci est interdit entre le 15 juin et le 15 septembre.



## MOUSTIQUES

Afin de lutter contre leur prolifération, la suppression de toutes les eaux stagnantes que l'on a chez soi doit être réalisée.



## BALAYAGE

- ☞ Lundi 18 Juin
- ☞ Août (à déterminer en fonction de la fête votive)
- ☞ Lundi 15 Octobre
- ☞ Lundi 17 Décembre



# Bulletin Municipal Aigremont Mai 2012 Editorial

Les électeurs se sont mobilisés en masse pour élire un nouveau Président de la République. Espérons que ce dernier sera un peu plus à l'écoute des collectivités et prendra en compte le point de vue que tous les élus de France ont exprimé lors des Etats Généraux de la démocratie territoriale, organisés par le Sénat.

Missions, compétences, moyens, relations avec l'Etat et autres partenaires : tels étaient les thèmes proposés sur lesquels les 550000 élus locaux ont pu s'exprimer.

En attendant, l'évolution des territoires se poursuit.

Le regroupement de notre Communauté de Communes avec les Communautés de Coutach Vidourle et Cévennes Garrigues sera effectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Le schéma de cohérence territoriale du Pays Cévennes, élaboré depuis 2007, est aujourd'hui soumis à la concertation du public. Ce document stratégique définit les orientations de développement de notre territoire pour les prochaines années.

Dans le document de présentation, conformément aux souhaits de notre commune et de la communauté de communes « autour de Lédignan » est bien positionnée une Zone d'Activité Economique d'intérêt de bassin. Cette dernière présente pour la population de notre territoire et plus particulièrement pour celle de notre commune une opportunité non négligeable. D'abord parce qu'elle va permettre le développement d'activités économiques dont nous serons les premiers bénéficiaires en terme de proximité et ensuite parce qu'elle devrait permettre le développement de l'emploi.

Un registre, sur lequel vous pouvez vous exprimer est à votre disposition en mairie.

Et, n'oubliez pas que les 10 et 17 juin se dérouleront les élections législatives.

Le Maire, Claude CASTANET

*Madame Line GREVE a cessé ses activités le 16 Mai 2012 et fera valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012.*

*Le Maire, les conseillers et le personnel municipal la remercient pour le travail effectué et lui souhaitent un avenir plein de joie et de santé.*



## FETE DU 14 JUILLET

Le traditionnel repas se déroulera le vendredi 13 juillet au soir.  
Une information vous sera distribuée dans les semaines à venir.

## Dates à retenir

Samedi 2 juin 2012

2<sup>ème</sup> FETE DE LA CIRCULADE - ACAMPADO

Organisée par LOU CLU, la Communauté de Communes, la Municipalité

Samedi 2 juin 2012

VIDE-GRENIERS

Organisé par l'Epicierie de la Circulade

Dimanche 10 juin 2012

1<sup>er</sup> TOUR DES ELECTIONS LEGISLATIVES

Dimanche 17 juin 2012

2<sup>ème</sup> TOUR DES ELECTIONS LEGISLATIVES

Vendredi 15 juin 2012

FETE DES ECOLES

Organisée par L'USEP

Du 3 au 6 août 2012

FETE VOTIVE

Organisée par L'ASSOCIATION DES FESTIVITES AIGREMONTOISES

Samedi 29 septembre 2012

JOURNEE DES ASSOCIATIONS

Mairie d'Aigremont - 30350 AIGREMONT  
Directeur de Publication : Claude CASTANET  
Rédaction, PAO et impression : Commission Information et Communication

# Vote du budget primitif 2012

## Budget communal M 14

Section de fonctionnement 514.850 €  
Section d'investissement 773.201 €

## Budget assainissement M 49

Section d'exploitation 133.237 €  
Section d'investissement 278.749 €

## VOTE DES TAUX

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a voté une augmentation du produit des taxes de 0,5 %.

Ainsi :

la taxe d'habitation passe de	10,72 à 10,77
la taxe sur le foncier bâti de	13,46 à 13,53
la taxe sur le foncier non bâti de	48,87 à 49,11



## VILLAGE FLEURI

Lors de la cérémonie de remise des prix qui s'est déroulée le 26 mars 2012, la commune d'Aigremont a reçu un prix d'encouragement et s'est vue remettre un chèque de 200 euros.

Ce dernier sera affecté à l'achat d'arbustes d'ornement qui viendront embellir un peu plus notre commune.

## TOILETTES PUBLIQUES

Les travaux de maçonnerie ont démarré et se déroulent dans les meilleures conditions.

Suivront les travaux de plomberie et d'électricité. Les toilettes seront mises en service au début de l'été. Leur usage sera apprécié, vu leur situation à proximité du jardin d'enfants, du terrain de sport et du champ de foire. En espérant bien sur le respect de ces installations qui représentent un investissement important pour notre commune.

## PARKING A ANTIGNARGUES



La municipalité a fait l'acquisition d'un terrain de 1160 m<sup>2</sup> sur le hameau d'ANTIGNARGUES. Il est situé à l'intersection du chemin du mas d'Alphonse et de la rue du parc.

Le premier coup de pelle a été donné pour la confection d'un ruisseau afin de contenir l'écoulement des eaux de pluie.

Suivra la réalisation d'un parking afin de faciliter la circulation des véhicules et assurer la sécurité des piétons dans le hameau.

Des containers à verre et à magazines seront installés dès que les aménagements seront réalisés.

# Cérémonies

19 MARS 1962

Lundi 19 mars 2012, célébration du 50<sup>ème</sup> anniversaire du cessez le feu en Algérie au Mémorial départemental dédié aux soldats gardois morts pour la France en Afrique du Nord.

Une première cérémonie départementale à 16 h 30 et ensuite une cérémonie cantonale à 18 h 30 sous l'égide du comité cantonal FNACA de Lédignan aux cours desquelles les anciens combattants, leurs familles et leurs amis, des élus, des porte drapeaux, l'harmonie municipale d'ALES ont témoigné de façon très émouvante de leur fidélité au souvenir de leurs 30 000 camarades dont le destin s'est brutalement arrêté sur la terre d'Afrique du Nord.

8 MAI 2012

Commémoration au monument aux morts du 67<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice qui met fin à 5 ans de guerre. Un moment de recueillement afin de ne pas oublier le souvenir de celles et ceux qui se sont sacrifiés pour un monde meilleur. Un devoir de mémoire qu'il nous appartient de transmettre à notre jeunesse qui, à la demande de parents, pourrait être associée plus étroitement à l'événement



Après de multiples interventions et rencontre avec la responsable des relations avec les collectivités, cette dernière nous informe de la création d'un Nœud de Raccordement d'Abonnés sur la commune dont l'ouverture commerciale est prévue début 2013.

L'accès à l'ADSL pourra aller jusqu'à 20 mégabits. Dans l'attente, et afin de satisfaire les nouveaux clients en matière de téléphone, des petits multiplexeurs sont installés.

## Tour de France



Le tour de France cycliste, épreuve mythique et retransmise dans le monde entier, traversera notre commune le samedi 14 juillet à l'occasion de l'étape qui reliera St Paul Trois Châteaux au Cap d'Agde.

La caravane et les coureurs emprunteront la route départementale 8 en provenance de Domessargues et en direction de St Théodort.

Pour cela cet axe sera fermé à la circulation de nombreuses heures durant ainsi que tous les accès débouchant sur l'itinéraire.

Pour l'heure les horaires de passage ne sont pas encore connus. Nous vous en informerons en temps opportun.